

<b>Ordre du jour de la CPN 52 du 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>
--

- I- Propos liminaires de chaque collègue
- II- Approbation du compte-rendu de la CPN 52 précédente (CPN 52 du 9 décembre 2020)
- III- Discussions sur la question de l'augmentation de la valeur du point d'indice
  - 1- Proposition CFDT : augmentation de 3% de la valeur du point (*voté défavorablement lors des CPN 56 du 4 mars 2021, 6 mai 2021 et du 16 juin 2021*)
  - 2- Proposition SNCA-CGT : passage de la valeur du point de 5,21 euros à 6 euros (*voté défavorablement lors des CPN 56 du 4 mars 2021, 6 mai 2021, 16 juin 2021*)
- IV- Approbation des révisions statutaires présentées lors des CPN 56 du 4 mars 2021, 6 mai 2021 et du 16 juin 2021.

*Ne sont examinées que les propositions de révision statutaire qui ont reçu un vote favorable en CPN 56*

- 1- CMAR – Suppression des termes CMA, CMAD, CMAI et CRMA (CPN 56 du 4 mars 2021)
- 2- Révisions statutaires liées à la rémunération :
  - 1) Avancement au grand choix : réduction de la durée de présence dans l'échelon (art.17)
  - 2) Suppression des durées de présence pour changement de classe (article 18)
  - 3) Indemnité de précarité : suppression du NDLR de l'art.7 de annexe XIV)
  - 4) Cessation des fonctions (chapitre VI article 44 et article 8 annexe IX)
  - 5) Changement de durée de présence dans l'échelon 6 de l'ensemble des grilles indiciaires : est proposée une durée de présence de 2 ans dans l'échelon 6 de chaque grille indiciaire (Annexe II : «Grilles indiciaires – Titre A)
- 3- Révisions statutaires sur avis de la commission consultative mixte :
  - 1) Suppression de la possibilité de cumul d'emploi de secrétaire général (article 10-I et article 11 de l'annexe XIX))
  - 2) Abrogation de dispositions d'entrée en vigueur (article 8 annexe XIX)
  - 3) Modifications des articles 43-I et 56 et de l'annexe VII:
    - i) composition de la commission consultative mixte (modifications art. 1er et 2 de l'annexe VII)
    - ii) présidence de la commission consultative mixte (article 4 de l'annexe VII)
    - iii) liste électorale de la commission consultative mixte (Article 5, Annexe VII)
    - iv) siège aux conseils de discipline (Article 6, alinéa 2 de l'annexe VII), CPCF (Art. 43-I) et CPN 56 (art.56).
- 4- Révision statutaire : CHSCT – (Articles 53, 54, 54 bis et 55 bis et création d'une annexe CHSCT)
- 5- Dématérialisation des actes
  - 1) Mise en place et utilisation d'une plateforme électronique sécurisée pour l'envoi des documents aux parties et membres des conseils de discipline et des commissions paritaires de cessation des fonctions (articles 43 et 66)

- 2) Commission paritaire de cessation des fonctions : possibilité de recourir à des formes de délibération collégiale à distance en cas de circonstances particulières sauf opposition d'un membre de la commission – (Article 43)
  - 3) Conseil de discipline : possibilité de recourir aux formes de délibération collégiale à distance en cas de circonstances particulières sauf opposition d'un membre de la commission (Article 66)
  - 4) CPN 56 : organisation de réunions par conférence audiovisuelle (Article 59)
  - 5) Commission consultative mixte : organisation de réunions par conférence audiovisuelle ((Article 4 de l'annexe VII)
- 6- Modification des fiches emploi type (Annexe I)
- i)* Responsable qualité ;
  - ii)* Chargé de mission ;
  - iii)* Responsable d'Unité Administrative
- 7- Correction de coquilles
- IV-** Questions diverses
- V-** Points d'information